

Ce qui était annoncé est arrivé. Les frontières européennes ne sont plus des barrières et nos gouvernants laissent l'impression qu'ils sont désarmés. Le sont-ils vraiment ?

Des migrants imposés contre la volonté de la majorité des peuples

Si je me réfère au moins à l'extrême gauche française et à la gauche de la gauche, les uns et les autres appellent à l'accueil de tous les migrants. La photo d'un enfant décédé en Turquie est instrumentalisée pour pousser à la compassion que l'on peut comprendre mais qui ne doit pas devenir un axe de la politique étrangère de la France ou de l'Europe.

Contribuant à une certaine forme de manipulation, les médias usent et abusent du terme inadéquat de « migrants » qui recouvre l'immigration illégale ou clandestine, donc économique, et les flux de réfugiés des zones de conflit. Accueillir des réfugiés peut se justifier. Camoufler toute immigration notamment économique derrière les réfugiés est irresponsable. 40% de kosovars se trouveraient par exemple parmi ces réfugiés (Le Monde du 3 septembre 2015, « Aidons Merkel »). Quid aussi des autres nationalités comme les Afghans, les Pakistanais, les Ethiopiens, de nombreux africains... ?

Les images montrent aussi beaucoup d'hommes jeunes. Pour ceux qui viennent des zones de guerre, leur place ne serait-elle pas plutôt là-bas pour défendre leurs droits, leurs libertés ? Il est vrai que la Légion recrute et que ce serait un moyen tout-à-fait légitime pour devenir français à part entière. J'ai cependant quelque doute sur la possibilité d'une telle démarche.

Enfin, ces « migrants » mettent les Etats européens face à un dilemme : interdire leur territoire pour satisfaire une grande partie de l'opinion publique ou ouvrir leurs frontières au nom de la solidarité. Le choix sera d'autant plus difficile qu'il faudra preuve de courage et de détermination quelle que soit la solution choisie. En France, la force et la puissance de l'Etat seront jaugées à la hauteur des décisions et des résultats dans un contexte électoral à la pression croissante.

Une mobilisation parfois douteuse

Une photo d'un enfant kurde mort sur une plage turque est-elle plus mobilisatrice que la photo d'un enfant tué par daech ? Apparemment oui. La compassion mobilise, elle ne réclame pas de courage mais procure une bonne conscience, au nom de son réveil évoqué depuis plusieurs jours par nos médias. Des artistes se mobilisent mais à la question posée par exemple à Marc Lavoine ce dimanche sur RTL sur sa volonté d'accueillir chez lui un réfugié, la réponse ne vient pas. Tout à l'image d'une grande partie de cette mobilisation compassionnelle.

Essayez en revanche de mobiliser contre cette « invasion ». Vous serez forcément catalogué comme extrême droite, fasciste, criminel... Il vaut mieux se mobiliser comme compatissant ! L'image, encore l'image, est plus belle ! Bien sûr, écrire cela ne peut que susciter une certaine réprobation de la part du « lobby » compassionnel. Assumons.

Cependant, ne devrait-on pas se mobiliser plutôt contre ce contournement de la volonté des peuples souverains et soutenir une politique de fermeté, ce qui n'empêche pas de faire preuve d'humanité ? Devons-nous dire à ceux qui sont élus que ce soit Angela Merkel qui dirige de fait

l'Union européenne ou François Hollande qui suit, que nous ne voulons pas de ces migrants ? Pourtant, ne pas tenir compte du sentiment des peuples, hormis le cas particulier de l'Allemagne, pourrait bien remettre en cause les règles de la démocratie avec les conséquences supposées d'une telle situation notamment en terme de légitimité.

Cette compassion exprimée par les manifestations de quelques milliers de personnes ce samedi par exemple en France (10 000 personnes en France mais présentées par les médias comme une « grande mobilisation ») ne doit pas dissimuler le manque de volonté pour empêcher que cela arrive. Combattre physiquement Daech ou Assad réclame beaucoup plus de courage mais il faut reconnaître que notre exécutif sait faire face à la différence d'un certain nombre de gouvernements précédents.

En revanche, je considère éminemment positif cette volonté de citoyens et de communes d'accueillir des réfugiés en fonction de leurs moyens. Cette action « privée » n'influe pas sur la politique étrangère de l'Etat et me paraît un juste compromis entre l'intérêt général et l'action citoyenne individuelle qui doit se limiter à ce rôle, sans interférer sur la politique étrangère et le fonctionnement de l'Etat.

Des politiques réellement désemparés ? Pas vraiment

Les politiques sont-ils vraiment désemparés ? Je ne le crois pas. La France et l'Allemagne pour des raisons différentes cherchent à imposer l'accueil des migrants contre la volonté des peuples. Or, dans un sondage publié dans le Parisien du 6 septembre, 55% des Français se déclarent opposés à ce que la France fasse comme l'Allemagne et assouplisse les conditions d'octroi du statut de réfugié aux migrants, notamment aux Syriens. De même, ils jugent sévèrement les gouvernants. 78% des sondés estiment que « face à la crise des migrants et des réfugiés venus de Syrie, les dirigeants européens n'ont pas réagi comme il le fallait ».

Ainsi, je remarque que l'Union européenne a demandé aux Nations unies de pouvoir agir militairement en Libye contre les passeurs. Or, le secrétaire général Ban Ki Moon déclarait devant le conseil de l'Europe le 23 juin dernier : « *L'Europe doit être en pointe en matière de solidarité mondiale avec les migrants* ». A nouveau ces jours-ci, l'ONU a demandé à l'Union européenne d'accueillir 200 000 réfugiés. L'U.E. va-elle céder ... elle qui finance en grande partie le fonctionnement des Nations unies et pourrait faire pression ?

La décision des Nations unies se fait donc attendre depuis des mois et laisse supposer un double jeu de l'organisation internationale, de son secrétaire général sinon d'Etats membres du Conseil de sécurité. Laisser la situation sans réponse ferme des Etats, en la rendant irréversible, a visé à imposer aux peuples européens ce devoir de solidarité.

Ensuite, une photo venant de Turquie, compte tenu de la politique turque dans ce conflit, est-elle bien innocente ? N'est-ce pas non plus une action indirecte, délibérée pour mettre l'Union européenne au minimum dans l'embarras ? Le président Erdogan faisait pression depuis longtemps sur l'Union européenne pour un accueil des réfugiés syriens et nul n'est dupe sur sa réelle volonté de contrôler les migrations.

Après ces quelques faits, n'était-ce pas ce qu'attendaient les politiques pour agir contre la

volonté populaire et surtout pour accueillir des centaines de milliers de personnes dont une forte proportion d'arabo-musulmans, comme l'évoquait le Premier ministre slovaque, élément bien oublié dans les articles de presse ? Les quelque 20 millions de musulmans en Europe seront renforcés et nul ne peut douter que tous ces réfugiés ou immigrants illégaux resteront même la paix revenue. Le vrai problème de l'accueil des réfugiés syriens est sans aucun doute leur religion. Qui peut croire enfin que parmi ces centaines de milliers de réfugiés ou d'immigrés illégaux, daech ne s'est pas infiltré ?

Des chiffres

Trois arguments priment cependant pour accueillir ces réfugiés ... avant le prochain qui sera celui de la détresse face aux changements climatiques : l'aide humanitaire à des personnes dans le besoin, le bénéfice économique de cette main d'œuvre potentielle pour les entreprises et les retraites (Cf. [Le Monde du 3 septembre 2015](#)), la démographie.

Pour ce dernier argument, un communiqué de presse d'Eurostat du 10 juillet 2015 (Cf. [Eurostat](#)) diffusait les chiffres de la démographie européenne. Au 1^{er} janvier 2015, l'Union européenne comprenait 508,2 millions d'habitants. Le différentiel avec 2014 est d'1,3 million d'habitants en plus dont 1,1 au titre de l'immigration officielle. L'Europe, nouvel eldorado, accueille donc déjà des migrants mais il est vrai que l'Allemagne en particulier est en décroissance démographique. Elle doit aussi faire oublier sa position sur la Grèce. Que ce soit pour les retraites futures ou pour les entreprises, il faut cependant des travailleurs et des cotisants. Comment peut-on expliquer autrement cette volonté allemande d'accepter 800 000 migrants ... pour le coût estimé de 10 milliards d'euros ?

Quant à la France, nous savons qu'elle n'en a pas besoin en raison de sa démographie positive. La question de l'immigration en général est suffisamment sensible en France comme l'exemple de Calais cet été le montre avec à la fois le laxisme et l'impossibilité administrative de gérer des illégaux. Eurotunnel a affirmé le 29 juillet, avoir intercepté « plus de 37 000 migrants » depuis le 1^{er} janvier. Les lois doivent aussi être changées L'Etat doit protéger ses citoyens en premier, non les illégaux.

Enfin, quel est le coût de l'asile en France ? Un prérapport de la Cour des Comptes de février 2015 précisait que, pour les demandeurs d'asile, en prenant en compte l'ensemble des postes de dépenses, le coût global s'élèverait à 990 M€ environ en 2013, en fait un milliard d'euros, contre 626 M€ en 2009, soit une hausse de près de 60 % en cinq ans. Qu'en sera-t-il en 2015 ? Sur cette base, avec 72154 demandes en 2013, y compris les personnes sous procédure Dublin, le coût par demandeur serait de 13 724 euros, en hausse de 16 % par rapport à 2009. Le ministre de l'intérieur reconnaissait en 2013 que le système d'asile était à bout de souffle, d'où la réforme du droit d'asile en cours.

Pour conclure, que faire ?

Quelques solutions apparaissent dans cette crise qui va durer.

1. Traiter la cause de ces migrations peut conduire à un engagement militaire accru. Ainsi, dans le sondage du Parisien du dimanche 6 septembre, les Français sont favorables

(61%) à ce que les troupes françaises participent à une intervention militaire au sol en Syrie. Nous verrons ce lundi ce que décidera le chef des armées.

2. Ces réfugiés/ immigrés illégaux sont l'objet d'un trafic estimé vers l'Europe en 2014 à 5 milliards d'euros. La lutte contre les passeurs doit être engagée partout. Cela signifie intervenir même militairement là où cet intérêt national le justifie. Comment donc accepter plus longtemps les entraves des Nations unies pour une intervention en Libye ? Ces flux migratoires ne sont-ils pas devenus une menace et n'entrent-ils pas dans un droit à la légitime défense, donc à l'usage de la force sans aval du Conseil de sécurité ?
3. Des centres de tri entre réfugiés et clandestins proposés par le Premier ministre (Cf. [JDD](#)) et Nicolas Sarkozy doivent être effectivement mis en place hors de nos frontières. Cela veut dire que les illégaux doivent être dissuadés de venir en Europe ou refoulés rapidement, problème toujours non résolu.
4. Le droit d'asile de 1951 doit être réformé. Il n'est plus adapté à la réalité du XXI^e siècle. Les procédures doivent être accélérées.
5. Les accords de Schengen doivent être revus. L'Etat doit retrouver sa totale souveraineté sur ses frontières. Schengen avait vocation à permettre la fluidité du commerce au sein de cette zone (l'Europe des marchands). Dès lors que ce système nuit à l'autorité de l'Etat, il doit être remis en cause.
6. Les forces de sécurité doivent bénéficier de règles d'engagement plus souples dans une période où l'amalgame des réfugiés et des immigrants illégaux nuit à leur action de protection. Cela impose des lois plus adaptées notamment dans l'emploi de la force. Autant un réfugié peut être protégé par l'application de règles claires, autant tout immigrant illégal doit savoir qu'il ne sera pas protégé. Ne pas le faire conduit à créer cet appel d'air qui doit cesser fermement.

Pour conclure, faut-il s'étonner que cette situation de non-droit au profit des illégaux, suscite un vote dit populiste mais est-ce vraiment le bon terme ? Un citoyen qui vit dans un pays, dans lequel il paie ses impôts attend que l'Etat fasse appliquer les règles d'abord au profit des citoyens.